



CTP INRA du 4 juin 2010

La direction refuse de garantir une part-chercheur minimale pour toutes les unités !

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 07/06/10 consultable en intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Déclaration liminaire de la CGT-INRA :

« Même si les mesures annoncées par le gouvernement Sarkozy au sujet de l'**avenir de nos retraites** ne relèvent pas de la responsabilité de la direction générale de l'INRA, la CGT entend utiliser ce CTP pour **dénoncer cette contre-réforme**. Report de l'âge légal de départ après 60 ans, nouvel allongement de la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein, remise en cause du code des pensions, et notamment du mode de calcul de la pension basé sur les 6 derniers mois, augmentation des cotisations - et donc *baisse des salaires* - pour les salariés du public, suppression de la possibilité pour les femmes ayant élevé 3 enfants d'avoir une retraite à taux plein à partir de 15 ans de services, toutes ces mesures correspondent à une régression sociale inégalée. **Nous exigeons donc l'abandon de cette contre-réforme « Sarkozy » des retraites.**

Sommes-nous loin des questions relatives à la recherche publique ? Le prétexte initialement avancé par le gouvernement du déficit de financement des retraites à l'horizon 2050 a fait long feu. La raison que le gouvernement revendique ouvertement aujourd'hui pour modifier nos droits en matière de retraites, c'est la réduction du déficit public à 3% du PIB afin de satisfaire aux critères des traités européens et de complaire à ce que les médias appellent pudiquement les « marchés » et agences de notations, c'est-à-dire en réalité les spéculateurs qui empochent au nom de la « dette » et de ses intérêts l'argent public économisé à nos dépens par le gouvernement. Argent pillé sur les retraites, certes mais c'est aussi au nom de cette complaisance vis-à-vis des spéculateurs que le gouvernement a annoncé le **gel des dépenses publiques** pour les 3 années à venir, et également indiqué une **réduction de 10% de la dotation de fonctionnement** pour les opérateurs de l'Etat, incluant les organismes de recherches sur ces mêmes trois années.

Cette politique gouvernementale d'austérité repose, sous un angle encore plus aigu, la question de la restructuration de l'Institut autour de grands programmes devant drainer à terme 1/3 des moyens humains et financiers pour l'instant alloués aux unités. **Un tiers en moins sur une subvention diminuée de 10%, cela ne peut amener, quoiqu'en dise la direction générale, qu'à une baisse supplémentaire et significative du soutien de base des unités qui est déjà notoirement insuffisant.** On aboutirait ainsi à placer nombre d'unités d'INRA dans une situation de dépendance complète vis-à-vis de contrats externes, et à liquider toute possibilité d'avoir une politique scientifique indépendante et à risques. Tout ceci est de plus mis en place dans la précipitation la plus totale et une opacité quasi-absolue.

De ce point de vue, il est significatif que **le Conseil Scientifique National de l'INRA du 1^{er} juin ait refusé d'avaliser les trois premiers programmes présentés par la Direction Générale** en pointant le flou conséquent qui les entourait. A l'occasion de ce CTP, la CGT espère que la Direction Générale prendra enfin la mesure de l'incompréhension de la masse du personnel, hiérarchie intermédiaire comprise, devant une structuration dominante de l'INRA en programmes. **Il est encore temps d'en revenir à un fonctionnement scientifique fondé sur des départements scientifiques basés sur les disciplines et assumant toutes les prérogatives scientifiques et de gestion correspondantes.** »

Lors du débat qui s'en est suivi, la CGT-INRA a proposé que la Direction Générale garantisse, dans tous les cas de figure, un montant minimal pour la part chercheur, et donc pour la dotation de base de toutes les unités, qui leur permette de fonctionner correctement. La Direction a refusé, arguant de la liberté laissée aux départements, et donc renvoyé la responsabilité sur les chefs de départements ! La restructuration de l'INRA autour des grands programmes, de plus dans un contexte d'austérité accrue, est donc lourde de menaces pour l'avenir de nombres d'unités INRA et de l'ensemble de leurs personnels, chercheurs comme ITA.

Au final, **les organisations syndicales représentatives de plus de 80% du personnel se sont prononcées contre le document d'orientation INRA 2010-2020** présenté par la Direction (9 Contre : CGT-CFDT-SUD ; 1 Abstention : CFTC ; 10 Pour : Administration).